



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

praticiens hospitaliers

Question écrite n° 56473

Texte de la question

Nombreux seraient les praticiens hospitaliers à temps plein allant illégalement travailler dans le privé. Cette fâcheuse habitude familièrement appelée « faire des ménages » serait particulièrement fréquente car la pénurie de médecins s'accroît de jour en jour et les besoins insatisfaits importants. Il est urgent que l'État mette sur pied un système s'imposant à tous les établissements de santé qui obligeraient ces derniers à déclarer à l'agence régionale de l'hospitalisation de ressort toute embauche occasionnelle ou définitive de médecin. Un recoupement avec le fichier ADELI pourrait alors être opéré et les fraudeurs découverts immédiatement. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56473

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 951